



## LSCV

Case postale 148  
1226 Thônex / GE  
T 022 349 73 37  
F 022 349 19 54  
www.lscv.ch

# **ligue suisse contre la vivisection schweizer liga gegen vivisektion lega svizzera contro la vivisezione**

*et pour les droits de l'animal - und für die rechte des tieres - e per i diritti dell'animale*

Mitgliederbeitrag / Cotisation  
Membre Quota socio CHF 15.-  
**CCP 12-2745-6**  
IBAN  
CH38 0900 0000 1200 2745 6  
BIC POFICHBEXX

## **Rapport d'activité 2015**

### **Ligue suisse contre la vivisection et pour les droits de l'animal**

#### **Secrétariat et bureau**

Comme chaque année, le bureau a traité des milliers de courriels, courriers et demandes diverses, en plus de la coordination de ses actions. Cette intense activité administrative nous réjouit dans le sens où elle est un signe de reconnaissance de notre engagement. D'un autre côté, ce sont aussi des centaines d'heures consacrées à répondre à des questions ou aider à la résolution de problèmes, en plus de devoir organiser les activités de la Ligue. Alors soyez indulgents avec nos journées qui ne font que 24 heures, et surtout patients, si parfois nous mettons un peu de temps à répondre. Dans la mesure du possible, toute demande obtient une réponse dans les jours qui suivent. Si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à nous relancer.

Au niveau organisationnel, Maja Schmid gère le secrétariat de la Ligue, ainsi que l'administration avec le Président. Au niveau des actions et interventions de la LSCV, le Président est en charge de tout ce qui traite de l'expérimentation animale, de la communication et des prises de positions de la LSCV. Les actions militantes, comme les manifestations et tenues de stands d'informations sont organisées par le co-vice-Président Benjamin Frei pour la Suisse alémanique, et par la secrétaire de comité Laurianne Parent et le deuxième co-vice-Président Paul Ecoffey pour la Suisse romande.

L'activité salariée à 30% de notre vétérinaire et conseiller scientifique André Ménache, engagé en juillet 2014, a pris fin le 31 décembre 2015. Le seul poste salarié restant étant occupé par Maja pour un taux d'occupation de 100%. Trilingue (français, allemand, anglais),

avec des notions d'italien, c'est également Maja qui répond aux nombreux appels téléphoniques.

#### **Assemblée générale et Comité**

L'A.G. de la LSCV a eu lieu l'après-midi du 18 avril dans notre librairie Happy Books et bureau fribourgeois. Le Comité national s'est réuni les 7 mars et 5 décembre 2015. Les principaux points discutés concernaient le renouvellement de l'aide annuelle accordée aux refuges et aux campagnes de stérilisation, le soutien aux projets de nouvelles méthodes substitutives, le suivi des actions en cours, notamment les campagnes PKZ, Air France-KLM, les animaux dans les cirques et le référendum lancé à Berne contre les nouvelles animaleries de l'Université.

Le Comité est actuellement composé des membres suivants :

Président : Luc Fournier ; co-vice-Présidents : Benjamin Frei et Paul Ecoffey ; Trésorière : Maja Schmid ; Secrétaire du comité : Laurianne Parent ; Membres : Sylvie Benoît, Damiann Clerc, Suzann Karagöz et Michèle Loisel.

#### **Membres**

La LSCV réunit environ 10'000 membres sur l'année. Elle a accueilli 221 nouveaux membres en 2015. Nous leur souhaitons la bienvenue et les remercions chaleureusement pour leur engagement. A l'inverse, 254 adresses de membres ont été éliminées en raison d'un déménagement non annoncé. A partir du deuxième retour de journal par la Poste suite à une adresse introuvable, nous supprimons l'adresse de notre fichier pour éviter des frais inutiles. Pensez à nous communiquer vos

changements d'adresse. Et si vous n'avez plus de nos nouvelles durant quelque temps, c'est peut-être aussi que quelque chose ne fonctionne pas avec l'acheminement du journal. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour nous en informer.

#### **Comptabilité**

Chaque année, nos comptes sont contrôlés par une fiduciaire et la LSCV bénéficie de l'exonération fiscale. Nous en profitons pour vous rappeler que vous avez la possibilité, selon la loi en vigueur dans votre canton, de déduire de votre déclaration fiscale tous les dons (généralement) d'un montant supérieur à Frs 100.- faits à la LSCV. Pour connaître les modalités de déduction, il vous suffit de contacter votre administration fiscale.

#### **Finances**

Pour la première fois depuis de nombreuses années, la LSCV n'a pas encaissé de legs en 2015 (CHF 1'268'279.32 en 2014). Ce qui explique la perte annuelle de CHF 489'380.67. Globalement, les dépenses qui se chiffrent en 2015 à CHF 839'670.40 varient peu d'année en année. Ce sont bien les successions qui permettent à la LSCV de maintenir des cotisations minimales aussi basses (CHF 15.-) et assurent sa bonne santé financière. Néanmoins, il est aussi important de pouvoir compter sur des revenus plus constants afin de pérenniser l'activité de la Ligue. Selon l'exercice 2016, il sera possible que le Comité propose à l'Assemblée générale une légère augmentation des cotisations annuelles.

## ECEAE

### Coalition européenne pour mettre fin à l'expérimentation animale

Maja Schmid a représenté la LSCV aux deux réunions annuelles de l'ECEAE qui se sont tenues à Londres du 11 au 13 mars et à La Haye aux Pays-Bas du 4 au 6 novembre 2015.

La séance de Londres a été l'occasion d'un happening devant la Chambre du Parlement pour le lancement de la campagne «balayer la cruauté», dont l'objectif est d'interdire les tests sur animaux pour la production des produits de nettoyage et d'entretien ménagers. Une pétition sur ce thème a été lancée dans toute l'Europe. La récolte des signatures continue.



Les autres sujets traités concernaient notamment l'application des directives européennes en matière d'expérimentation animale, de REACH et des actions à mener au niveau des pouvoirs publics.

Concernant la campagne sur le **Botox**, une nouvelle entreprise produisant cette toxine de type B (neuro-bloc) a été découverte. Il s'agit de la société japonaise EISAI qui aurait testé ses lots de produits sur environ 60'000 souris. Une campagne a été lancée pour l'inciter elle aussi à s'engager dans le développement de méthodes remplaçant l'animal. La pression continue sur les sociétés Merz et Ipsen, qui annoncent être proches d'une validation de leurs méthodes alternatives.

Les autres entreprises menant des tests sur animaux sont Solstice (USA), MedyTox (Corée du Sud) et BTXA (USA/Chine). Ces tests sont particulièrement cruels puisqu'ils consistent à administrer chaque lot contenant cette toxine dans l'abdomen d'un groupe d'une centaine



d'animaux, jusqu'à ce que les 50% en meurent. La toxine paralyse d'abord les muscles de l'animal, qui meurt lentement par asphyxie.

La campagne **Air France-KLM et île Maurice** continue elle aussi. Cette compagnie d'aviation est l'une des dernières à accepter de transporter des primates pour les laboratoires. Une partie des animaux proviennent de l'île Maurice, qui a développé une activité économique très rentable avec la capture et l'élevage de macaques pour les laboratoires. Le changement de gouvernement intervenu en 2014 sur l'île semble plus favorable aux animaux. L'ECEAE avait pu rencontrer l'actuel Président, lorsqu'il était Ministre de l'Environnement. Environ 8'000 singes ont été exportés de l'île en 2014. La plupart des animaux ont été capturés dans leur habitat naturel.

Fin 2015, l'ECEAE regroupait 20 organisations membres, provenant de 18 pays européens. Outre l'intérêt de réunir nos forces pour mieux nous faire entendre, les séances de l'ECEAE sont aussi l'occasion de créer des liens enrichissants entre nos organisations. Les dissensions et concurrences entre organisations de protection des animaux étant souvent la règle, le fait de réussir à fédérer 20 organisations pour viser des objectifs communs est en lui-même très encourageant.

## Commissions

Luc Fournier siège depuis 1997 dans la Commission de contrôle de l'expérimentation animale du canton de Genève. Il y représente la LSCV depuis 2002. Daniel Favre siège et représente la LSCV dans la commission du canton de Vaud depuis 2009.

L'activité des commissaires consiste à étudier les demandes d'expérimentations animales déposées par les chercheurs et à délivrer un préavis à l'autorité cantonale. Cette activité représente l'étude chaque année de centaines de nouvelles demandes ou dossiers. Les cas où une expérience est refusée sont rares car la législation sur la protection des animaux reste très permissive en matière d'expérimentation animale. Plus fréquentes sont les possibilités d'atténuer au moins les souffrances infligées aux animaux, en réussissant à imposer des procédures moins invasives ou moins longues. C'est une faible consolation, mais c'est le minimum qu'on puisse faire dans l'immédiat pour les animaux expérimentés. Ce travail en commission est souvent décourageant en raison du sentiment d'impuissance à pouvoir sauver des animaux. Mais même s'il n'est possible de sauver qu'un seul animal, il est important de faire son possible pour y parvenir.

Luc a également organisé dans le bureau LSCV à Fribourg une réunion le 19 mars 2015 avec les membres du KTT. Celui-ci regroupe les membres actifs de protection des animaux siégeant dans les commissions des cantons de Bâle, Zurich, Berne, Vaud, Genève et Fribourg. Ces réunions sont l'occasion de discuter de dossiers ou de problèmes rencontrés au sein des commissions cantonales, les membres de protection des animaux y étant toujours minoritaires. C'est également l'occasion de tisser des liens entre membres d'associations provenant de toute la Suisse.



## OSAV

### Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

Plusieurs échanges ont eu lieu avec l'OSAV qui est la Haute autorité fédérale en matière d'application de la législation sur la protection des animaux. Parmi ceux-ci :

#### Manque de contrôle des établissements vendant des produits de pelletterie

Le secteur CITES de l'OSAV a été interpellé une première fois le 26 septembre dans le cadre de notre campagne pour des magasins PKZ sans fourrure. De nombreuses infractions à l'obligation du 1er mars 2014 d'étiqueter les produits contenant de la fourrure ayant été constatées. L'OSAV a été relancé le 16 octobre afin qu'il intervienne enfin pour contraindre PKZ à se conformer à la loi. Ce qui a finalement été fait.



#### Statistiques annuelles des expérimentations animales publiées par l'OSAV

Chaque année, l'OSAV publie des statistiques accompagnées d'un communiqué faisant état de la sévérité de la loi sur la protection des animaux et de sa bonne application par les cantons. Après enquête, nous avons constaté qu'en réalité des cantons ne respectaient même pas le minimum des dispositions légales. Et que les affirmations de l'OSAV ne reposaient sur aucune donnée contrôlée. Ce qu'il a reconnu dans son courrier du 20 mars, expliquant que les cantons étant autonomes, ils n'avaient aucune obligation à fournir à l'OSAV certaines données, comme le nombre de contrôles annuels effectués. En ce cas, l'OSAV n'étudiait que leur « plausibilité » ! Concernant le canton de Neuchâtel, dénoncé par la LSCV pour violation des dispositions légales, l'OSAV se dédouane de toute responsabilité. Certes, il est la haute autorité, mais il n'agit que sur dénonciation ! Chacun appréciera comment la législation sur la protection des animaux est appliquée en Suisse.

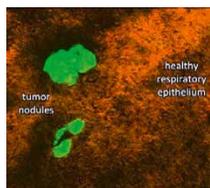
A l'occasion de la publication des statistiques de l'OSAV le 8 juillet 2015, la LSCV a envoyé un communiqué pour dénoncer les données fantaisistes publiées par l'OSAV. Le communiqué a été bien repris par les médias romands. A voir si l'OSAV prendra la peine d'adapter sa communication en 2016.



## Soutien aux méthodes substitutives

### Projets

La LSCV poursuit son soutien au développement d'un modèle in vitro en trois dimensions de cellules humaines. Ce modèle issu à 100% de cellules tumorales humaines, permettra notamment de tester l'efficacité et la toxicité de nouvelles thérapies contre le cancer du poumon.



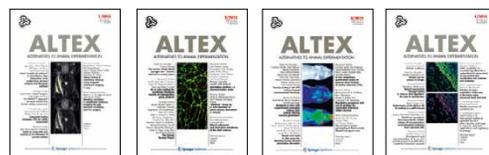
### Genève - Motion pour les alternatives

La LSCV qui avait collaboré à la motion « Université de Genève: un nécessaire soutien au développement de méthodes alternatives à l'expérimentation animale », déposée au Grand Conseil genevois le 28 avril 2014, a rencontré par la suite plusieurs députés en vue de son vote, prévu le 20 février. Après plusieurs interventions, celle-ci a finalement été refusée par 46 non contre 39 oui et 2 abstentions. Globalement, les partis des Verts, UDC, Ensemble à gauche et Socialistes ont soutenu la motion. Les partis PDC, PLR et MCG l'ont rejetée. Le rejet de la motion, bien qu'attendue, est évidemment regrettable. Mais les discussions qu'elle a provoquées démontrent que le thème du remplacement de l'expérimentation animale commence à interpeller nos élus. Il faut souvent du temps pour induire un changement, mais celui-ci semble en marche dans le canton de Genève.

### InterNiche

La LSCV a renouvelé son soutien financier en 2015 au réseau international InterNICHE, qui œuvre pour le remplacement des animaux dans l'enseignement.

Le rapport d'activité d'InterNiche lié au financement de la LSCV sera publié dans le prochain journal.



### Revue ALTEX

Principale revue scientifique traitant des méthodes substitutives, elle est éditée en anglais et allemand, et diffusée par abonnement dans le monde entier en version papier ou électronique. Daniel Favre est membre de son Comité directeur depuis la création d'ALTEX Edition fin 2006.

### Course pour le soutien aux méthodes substitutives

Courir pour lever des fonds pour le remplacement de l'animal dans la recherche et informer le public sur ces méthodes de façon sportive et festive. Tel est le projet porté par d'anciens étudiants de l'université de Genève. La LSCV a apporté son soutien à cet événement qui se déroulera le 12 juin 2016 dans la campagne genevoise, sur le site du refuge équestre de Darwyn.

Dimanche 12 juin 2016 - GENÈVE

**Courir pour les alternatives à l'expérimentation animale**

Courses et animations de 10h00 à 18h00

Stands d'associations

Restauration

Jeux

Maquillage enfants

Spectacles

Refuge de Darwyn  
Chemin du Clos  
1232 Sézennove (GE)

5 distances de 1km à 6.8 km à parcourir en solitaire, en groupe ou en famille

Frais d'inscription de CHF 12.- à 25.-

Se dépasser, pour que la science se dépasse!

**RUN4SCIENCE**

### Aide aux étudiants

La Ligue a reçu dans ses bureaux plusieurs étudiant(e)s souhaitant faire un travail sur le thème de l'expérimentation animale. Le bureau a également répondu à plusieurs demandes et questionnaires transmis par des étudiants ou jeunes en formation.

## Expérimentation animale

### Berne - Référendum contre les nouvelles animaleries de l'Université

Début janvier, les organisations Tier im Fokus (TIF) et LSCV ont été informées du prochain vote par le Grand Conseil bernois, d'un crédit de CHF 141 millions pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'Université de Berne. Le Département de recherche clinique (DKF) qui sera accueilli dans ce nouveau bâtiment voit par la même occasion les surfaces de ses laboratoires et animaleries augmenter de plus de 3000 m<sup>2</sup>.

Les jours précédant le vote, la LSCV et les organisations GrünAlternative, GPB-DA et TIF ont organisé plusieurs manifestations, rejoints ensuite par les associations ATRA et AGSTG. Une pétition a été lancée le 16 janvier et les 3'164 signatures récoltées en trois jours ont été déposées au secrétariat du Grand Conseil la veille du vote du crédit, qui a finalement été accordé à une large majorité le 20 janvier. Un référendum contre ce crédit a été lancé le 11 février par nos 6 organisations réunies lors d'une conférence de presse. Des dizaines de stands de collectes de signatures ont été organisés en vue de récolter les 10'000 signatures valides dans un délai de trois mois.



La LSCV s'est chargée de la conception des affiches, flyers et du site internet de la campagne stopptierversuchbern. Elle a également adressé à 300'000 adresses postales un dépliant explicatif sous la forme d'un tout ménage, ainsi qu'un courrier à ses 1000 membres résidant dans le canton.



A la fin du délai référendaire fixé au 11 mai, plus de 13'000 signatures ont été réunies. Au final ce sont 11'156 signatures authentifiées qui ont été déposées à l'Hôtel de Ville le 9 juin, en présence des 6 organisations partenaires et des militants qui ont contribué à la réussite de cette campagne.

En septembre, la Chancellerie bernoise nous a informé que la votation populaire concernant ce crédit de construction était fixée au 28 février 2016. Le comité référendaire a été auditionné le 12 octobre par une Commission du Grand Conseil, puis a soumis pour validation son argumentaire avant sa publication dans la brochure officielle de votation. La LSCV a aussi transmis aux 160 députés du Grand Conseil une prise de position concernant la réponse de l'exécutif à un Postulat sur la pratique de l'expérimentation animale dans le canton de Berne.



## Zürich - Rassemblement pour la journée mondiale des animaux de laboratoires

Organisée le 25 avril à Zürich en collaboration avec les organisations ATRA et AGSTG, le rassemblement a réuni plus de 400 manifestants au centre-ville. Des discours ont été prononcés en allemand par Andreas Item de l'AGSTG et Friedrich Mülln de l'association allemande Soko Tierschutz, en anglais par Massimo Tettamanti de l'ATRA et en français par Benjamin Frei pour la LSCV. Une mention spéciale pour la police zurichoise qui a interdit à peu près tout ce qu'il était possible : pas de véhicules pour la sono, pas de vente de boissons ou nourriture sur place pour les militants, une seule tente sur la place pour accueillir les manifestants, etc.



## Fribourg - Elanco

Suite à l'annonce par Elanco le 21 octobre de la fermeture prochaine de son centre de recherche de Saint-Aubin à Fribourg, la LSCV a été informée que la direction du centre envisageait d'euthanasier la plupart des animaux, devenus inutiles. Cela concernait des centaines de chiens, chats, rongeurs, lapins, bovins, moutons et porcs.

Parmi les 250 chiens et 170 chats détenus sur le site, la plupart étaient sains et auraient pu être replacés. La LSCV a proposé à Elanco une discussion afin de permettre le reclassement d'un maximum d'animaux. Après plus d'une semaine d'appels à Elanco et messages restés sans suite, la LSCV a diffusé un communiqué de presse le 10 novembre. Le quotidien romand *Le Matin* l'a rapidement repris dans son édition le même jour. Le journal *Le Temps* a lui aussi rédigé un article puis l'ATS un second, repris par la quasi totalité de la presse romande. Malgré une intense mobilisation du public et l'offre de plusieurs refuges SPA pour la prise en charge d'une partie des chiens, chats et rongeurs et lapins, Elanco a refusé toute discussion et préféré commencer à éliminer une partie des animaux plutôt que de leur accorder une nouvelle vie. La liquidation définitive du site est prévue pour l'été 2016. D'autres actions sont prévues pour essayer de sauver les animaux encore présents sur le site.



## Neuchâtel - Actions pour un contrôle de l'expérimentation animale

Après avoir constaté les violations des dispositions légales par l'autorité neuchâteloise, la LSCV a maintenu ses échanges en janvier et février avec le Conseiller d'Etat Laurent Favre, ministre de tutelle du SCAV. La LSCV a aussi dénoncé le SCAV neuchâtelois à l'OSAV, lequel est censé exercer la haute surveillance de la Confédération sur l'exécution de la LPA par les cantons. Au cours de l'année, la situation s'est améliorée et un premier contrôle d'expérience a pu être organisé. Le Conseil d'Etat assure que les problèmes seront réglés d'ici 2016. On reste stupéfait de savoir qu'une situation parfaitement illégale a été admise tant par l'autorité cantonale que fédérale durant des années. Plus encore d'imaginer que celle-ci aurait pu indéfiniment perdurer si la LSCV ne l'avait pas dénoncée.

## Reportage de la RTS

Le 12 mai, Luc Fournier a rencontré une journaliste de la RTS pour la préparation d'une émission sur l'expérimentation animale diffusée dans le cadre du magazine 36.9°. Une interview avec notre vétérinaire André Ménache a aussi été filmée le 13 juillet dans nos locaux. Diffusée le 16 décembre sur le canal de la télévision suisse romande, le résultat était comme imaginé. Aucune séquence tournée avec la LSCV n'a été diffusée. Aucune autre voix dissonante non plus. Les spectateurs ont pu assister à une succession d'intervenants tous d'accord avec le fait que l'expérimentation animale est essentielle et que tout est sous contrôle. Bravo à la RTS et à sa productrice Isabelle Moncada pour ce bel exemple de déontologie journalistique.

## France - Extension du centre Primatologie de Strasbourg

La LSCV a renouvelé son soutien aux actions lancées en 2014 par Pro Anima contre l'extension du centre Primatologie. Ce centre de recherche et d'expérimentation sur des primates prévoit d'agrandir ses structures d'élevage pour augmenter jusqu'à 1600 le nombre de primates détenus. L'objectif étant de devenir l'un des plus importants fournisseurs de primates pour les laboratoires. En collaboration avec l'association française SNDA et la Fondation 30 millions d'amis, la LSCV a financé l'impression des dépliants de la campagne Pro Anima en vue des Journées Portes ouvertes du Parlement européen le premier week-end de mai et du grand rassemblement organisé à Strasbourg le 24 mai. Une annonce pleine page a aussi été financée dans l'hebdomadaire *Télérama* du 29 avril, diffusé à 600'000 exemplaires.



### Aéroports de Zürich, Bâle, Genève - Action contre le transport des primates pour l'expérimentation par Air France-KLM

Les manifestations pacifiques qui se déroulaient depuis de nombreux mois à l'aéroport de Bâle-Mulhouse ont été interdites par les autorités pour d'étranges motifs de sécurité.

La LSCV qui avait obtenu l'autorisation de manifester à l'aéroport de Genève s'est aussi vu signifier l'interdiction de reconduire son action, bien que la première manifestation du 5 juillet, déjà limitée à 10 participants, se soit déroulée conformément aux conditions fixées.

La LSCV a malgré tout pu organiser avec 13 militants une manifestation bruyante et colorée le 5 décembre à l'aéroport de Zürich. Mais là aussi, les conditions fixées par les autorités sont toujours plus restrictives. Le nombre déjà limité de participants voit leur nombre se réduire à chaque fois, de même que la durée de la manifestation.

Interpellée sur le fait d'être l'une des dernières compagnies à convoyer en soute des primates pour les laboratoires d'expérimentation, Air France-KLM a répondu qu'elle continuera tant que cette activité restera rentable et légale.



### Autres stands et manifestations

#### Salon MEDNAT

La LSCV a tenu un stand du 26 au 29 mars à Lausanne durant le salon MEDNAT consacré aux médecines naturelles. Les ouvrages de la librairie Happy books, particulièrement ceux consacrés à la cuisine végétalienne, ont eu beaucoup de succès. Un grand merci aux bénévoles qui se sont succédé à notre stand durant les 4 jours du salon. Egalement à la maison d'édition l'Age d'Homme qui est venue nous réapprovisionner en urgence de ses magnifiques ouvrages de la collection V, ainsi qu'au Dr Laurence Froidevaux qui a accepté de donner le 28 mars une conférence publique sur « les avantages d'une alimentation végétalienne ».



#### Marché sur la chasse et la fourrure

La LSCV a participé avec l'association Tier im Fokus à une manifestation le 14 février à Thoune à l'occasion du plus grand marché en Suisse sur la chasse et la fourrure.

#### Genève - Marche contre le spécisme

La LSCV a aussi été invitée à tenir un stand le 22 août à l'occasion de la Marche contre le spécisme, organisée par l'association PEA et qui a rassemblé entre 500 et 700 personnes.



#### Déplacements en Allemagne

La LSCV a co-financé la location d'un bus à deux reprises pour le déplacement de militants en Allemagne. Le premier déplacement a eu lieu le 27 juin à Tübingen, pour une manifestation contre les expériences menées sur des primates par l'institut Max Planck.

Le deuxième a eu lieu le 10 octobre à Stuttgart pour une manifestation pour le droit des animaux.



### Remise de la pétition « Pour interdire l'importation des produits en fourrure issus de méthodes de torture »

La LSCV a participé le 6 octobre à la remise aux autorités fédérales à Berne des 30'000 signatures de la pétition lancée par le Parti suisse pour les animaux (PSPA) et soutenue par 9 organisations de protection des animaux. La Conseillère aux Etats Pascale Bruderer Wyss qui a aussi déposé un postulat au Parlement fédéral sur le même thème, était également présente à la conférence de presse.

### Stands Fourrure-Foie gras

La LSCV a organisé trois stands à Genève les 24 octobre, 21 novembre et 19 décembre pour soutenir la campagne « PKZ sans fourrure » et sensibiliser les consommateurs aux souffrances infligées aux animaux pour la production de foie gras. A cette occasion, des toasts de Faux gras, qui est un pâté végétal distribué par l'association belge de protection des animaux GAIA, ont été offerts aux passants durant ces journées. Le Faux gras, dont le goût est assez proche des terrines de foie, a été apprécié par de nombreux passants. A cette occasion, des bulletins permettant de commander des boîtes de Faux gras auprès de la LSCV ont été distribués. Avec succès puisque le stock prévu pour la campagne a été rapidement écoulé et qu'il a fallu recommander dans l'urgence à nos collègues de GAIA l'envoi d'une centaine de boîtes supplémentaires.





## Élections fédérales 2015 www.animaux-parlement.ch

Plusieurs membres LSCV se sont impliqués dès le mois de février, dans la création et le fonctionnement du projet animaux-parlement en vue des élections fédérales du 18 octobre 2015. L'objectif était de référencer les élus ou candidats à l'élection favorables à la protection des animaux ou qui y étaient opposés, tous partis confondus.

Un questionnaire a été élaboré et traduit dans les trois langues nationales. A partir du mois de mai, les questionnaires ont été envoyés aux partis politiques de chaque canton puis aux centaines de candidats à l'élection. Ce sont au final des milliers de données qui ont été collectées, analysées, et mises en ligne sur la banque de données [www.animaux-parlement.ch](http://www.animaux-parlement.ch)

La LSCV a financé la conception du site internet et pris en charge les frais administratifs, en soutien au projet. Il arrive trop souvent que des décisions favorables aux animaux soient rejetées par une majorité de nos 247 élus au Parlement fédéral. Déployer de l'énergie pour mener à bien des actions est du gâchis si par la suite on les laisse se faire démolir par des élus sans réagir. Nous avons besoin d'élus sensibles à la cause animale dans notre parlement fédéral, car la protection des animaux se fait à Berne. Et des élus prêts à soutenir nos actions, il y en a dans chaque parti. Nous ne devrions pas hésiter à tracer le nom d'un candidat opposé à la protection des animaux, même s'il se trouve dans le parti politique que l'on soutient. La protection des animaux rassemble des centaines de milliers de membres en Suisse. Il est peu compréhensible que des élus ouvertement contre les animaux arrivent encore à se faire élire si facilement. Animaux-parlement est là pour informer des actions de nos représentants. Pour que l'on s'en souvienne au moment des élections.



## Campagne pour des magasins PKZ sans fourrure

La campagne LSCV a été lancée par une veillée le 23 mars sur la Bahnhofstrasse à Zürich, devant le plus important magasin de la chaîne PKZ. Des manifestations ont par la suite été organisées devant ce magasin le 18 juillet, 22 août, 26 septembre et 17 octobre. Durant la manifestation du 22 août, la police est intervenue à la demande du magasin pour faire saisir les banderoles et flyers utilisés pour la manifestation, bien que celle-ci ait été autorisée. La police a par la suite dû restituer le matériel, reconnaissant qu'aucune infraction ne pouvait être retenue. Des actions de protestation par téléphone ont aussi été menées, donnant lieu à plusieurs échanges avec le Président du Conseil d'administration de PKZ.



**Concours** LSCV  
Gagnez un bon de CHF 100.- ou CHF 50.- pour un repas dans un restaurant ou shop vegan

Quel(s) magasin(s) vend(ent) encore des fourrures d'animaux qui passent leurs vies enfermés dans des petites cages grillagées ?

H&M  C&A  PKZ  Globus

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

E-Mail : .....

LSCV  
Case postale 148  
CH - 1226 Thônex



En octobre, la LSCV a aussi dénoncé PKZ auprès de l'OSAV en raison des violations de la législation en matière d'étiquetage des produits contenant de la fourrure. Depuis mars 2014, chaque produit doit obligatoirement être muni d'une étiquette pour renseigner le consommateur sur l'espèce animale utilisée, son mode de détention et d'abattage. Une partie des articles mal étiquetés a été corrigée, mais il a fallu que la LSCV dénonce une deuxième fois PKZ pour que l'étiquetage soit enfin conforme. Désinformer le consommateur est évidemment une stratégie commerciale. Qui veut vraiment savoir qu'il porte autour du cou la peau d'un animal qui a été détenu toute sa vie dans une misérable cage grillagée, avant de se faire électrocuter pour être dépecé ?

Le 19 décembre, une distribution de flyers a aussi eu lieu devant le magasin PKZ au centre de Bâle. Trois stands ont également été tenus au centre-ville de Genève à l'occasion du lan-

cement du concours « Pour des magasins PKZ sans fourrure ». Les trois tirages au sort ont permis d'offrir à la quinzaine de gagnants des bons pour un repas vegan ou des produits à commander sur le shop en ligne Fabulous.

## Action contre les animaux dans les cirques

### Suisse alémanique

De nombreuses actions coordonnées par Benjamin Frei se sont déroulées aux abords des cirques détenant des animaux. La plupart consistaient en une distribution de flyers et informations au public.

Les distributions ont eu lieu devant le **cirque Royal** le 21 avril à Bâle, le 20 mai en Argovie, les 8, 18, 22 et 25 juillet à Zürich, et le 4 août à Saint Gall.

Devant le **cirque Knie** le 17 avril à Glaris, les 13, 16, 23, 25 et 30 mai à Zürich, le 9 juin en Argovie, le 12 juin à Bâle, le 12 juillet à Soleure, le

17 juillet en Argovie, le 8 août à Lucerne, le 14 août à Berne, le 24 septembre à Bienne et le 5 novembre à Thoune.

Devant le **cirque Nock** les 23 et 25 septembre à Bâle.

Plusieurs journées de protestation par téléphone ont aussi été organisées.

Une cinquantaine de militants se sont rassemblés à Lucerne pour une manifestation bruyante le 12 décembre devant le cirque Royal à Emmenbrücke.

Deux autres actions de distribution de flyers ont eu lieu le 13 septembre à Bâle et le 15 septembre à Berne, avant la projection du film « Wild Women Gentle Beasts » d'Anka Schmid, qui dresse le portrait flatteur de 5 dompteuses d'animaux sauvages, passant sous silence les conditions de vie et l'exploitation de ces animaux.

Le **cirque Gasser Olympia** avec son nouveau spectacle exhibant des lions, a lui été suivi quasiment à chaque représentation de sa tournée du 18 novembre au 3 janvier 2016 de Bâle-Campagne (Aesch) à Soleure. Tournée qui a dû être un fiasco financier, peu de spectateurs s'étant déplacés pour assister à ces spectacles.

### Suisse romande

Plusieurs actions ont été coordonnées devant le cirque Knie par Laurianne Parent et Paul Ecoffey. Des flyers ont été distribués aux abords du cirque les 30 juin, 1 et 2 juillet à Neuchâtel. Des stands d'informations ont été tenus au centre-ville de Genève les 26 et 29 août, et les 5 et 9 septembre. Les 29 août et 5 et 12 septembre, des rassemblements pacifiques et bruyants ont été organisés devant le cirque. Les mêmes actions ont été organisées en collaboration avec l'association PEA à Lausanne les 3 et 10 octobre



Ces actions devant les cirques visent à attirer l'attention du public sur ce qu'endurent les animaux enfermés. A première vue, les spectacles donnent l'impression d'animaux heureux d'être là, ou presque. Knie invite volontiers le public à assister à l'entraînement des animaux pour démontrer que ceux-ci travaillent volontiers et sans contraintes. Le public sort en général ravi de ces démonstrations.

La réalité est que Knie ne présente au public que des animaux déjà dressés et parfaitement prêts à exécuter leur numéro. Les images tournées en caméra cachée montrent l'envers du décor. Et il n'est pas joyeux. Aucun animal n'effectue un numéro de son plein gré. Et si ce n'est pas la violence, c'est la peur ou la faim qui sont utilisées pour dresser les animaux.

Le public peut aussi s'interroger sur la présence d'animaux qui ne servent à rien. A l'image de la quinzaine de singes capucins exhibés par Knie dans son zoo itinérant. Comment prétendre que ces animaux vivent heureux au motif qu'en disposant de 3 roulottes totalisant 125 m<sup>2</sup> pour vivre, ils disposent de plus de place que ce que la législation impose ? Une vie enfermée dans 125 m<sup>2</sup> est une vie misérable.



La condition des animaux de cirque nous interroge aussi sur notre propre condition. Comment peut-on accepter d'infliger à un animal un acte qu'il nous serait insupportable de subir ? Nous n'avons pas besoin d'animaux dans les cirques. L'homme est capable par lui-même d'éblouir un public par ses prouesses techniques.

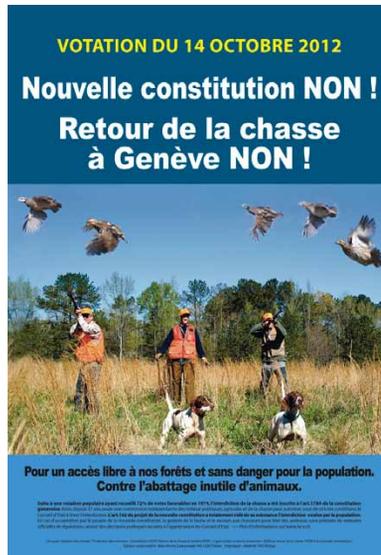


## Genève Projet de réintroduction de la chasse

Interdite suite à une initiative populaire acceptée par 72% des votants en 1974, la situation suscite toujours autant d'aigreur aux chasseurs genevois. Depuis 40 ans, les tentatives de contourner la loi sont récurrentes. Cette fois, les chasseurs semblent avoir trouvé un soutien de poids avec l'ex-agriculteur et nouveau Conseiller d'Etat en charge du département de l'environnement Luc Barthassat. Au prétexte de mettre sur pieds un groupe « d'éco-volontaires » pour seconder les gardes de l'environnement dans leurs tâches, le CE Barthassat souhaitait discrètement y intégrer des chasseurs genevois pour leur permettre de tirer la faune.

D'abord exclues des discussions, les organisations de protection des animaux, représentées par Valérie Dérivaz, Présidente de l'association SOS Chats Meyrin et Luc Fournier, ont finalement été « invitées » à participer au groupe de travail visant la mise en œuvre du projet. Entre décembre 2014 et septembre 2015, Valérie Dérivaz et Luc Fournier, tous deux opposés au retour des chasseurs, ont participé à une dizaine de séances ou rencontres avec les différents intervenants, dont le CE Barthassat le 27 mai. Changement de stratégie du CE en septembre, avec l'annonce du prochain démantèlement du service de la faune. Son directeur est déplacé, le service fondu dans un grand département de l'agriculture ! En agissant de la sorte, le CE pense probablement que lorsqu'il n'y aura plus de garde de l'environnement, tout le monde sera content de pouvoir bénéficier des services gratuits des chasseurs. C'est assez minable, mais le CE ayant le pouvoir de détruire un service qui fonctionne à satisfaction, il est dans ses prérogatives de passer de la pensée aux actes. Et au cas où la manœuvre ne serait pas assez rapide, le CE a aussi prévenu qu'il se chargerait de délivrer les autorisations nécessaires aux chasseurs pour les tirs. Ce à quoi la LSCV a répondu qu'un recours serait déposé et une initiative populaire lancée si le retour des chasseurs était imposé à la population. Depuis, c'est le statu quo.

On se rappelle que Luc Barthassat, alors conseiller national en mal de publicité, n'hésitait pas à s'engager pour des causes populaires comme l'interdiction des tirs de chats errants. Une fois arrivé au pouvoir, son retour de veste se révèle assez décoiffant. On se rappelle aussi de la campagne de la LSCV menée en 2012 contre le projet de nouvelle Constitution genevoise au motif du risque de retour de la chasse. Argument déclaré comme totalement mensonger par la quasi totalité des partis politiques. Un mensonge ? Non, une réalité politique tellement prévisible.



Interviewé le 9 octobre à l'occasion de l'ouverture de la saison de la chasse par la télévision Léman bleu et la radio suisse romande pour l'émission « Vacarme », Luc Fournier y a dénoncé les manœuvres du CE Barthassat. Irrité, celui-ci a fortement nié les mauvaises intentions qu'on lui prêtait. Tout en livrant, avec la finesse qu'on lui connaît, le fonds de sa pensée (à partir de 15:25) :

*« J'ai toujours dit que les chasseurs étaient les premiers écologistes avec les paysans sur notre canton. Aujourd'hui j'ai la velléité de prendre les milieux de la chasse à Genève pour qu'ils travaillent en collaboration avec nos gardes faune qui régularisent (sic!) les sangliers. Avant on avait les chasseurs qui se baladaient un peu dans la nature, qui traquaient un petit peu les bêtes et qui les tiraient, aujourd'hui on attire ces sangliers aux pieds de miradors avec du maïs et d'autres substances, on les tire, c'est presque un peu le massacre. On a perdu cet aspect où les chasseurs régularisaient un petit peu la nature à Genève. On a des restrictions budgétaires, on ne peut pas réengager certains postes de gardes faune et je pense que les chasseurs qui sont demandeurs à donner un coup de main aux gardes faune permettraient de mieux se connaître et de travailler ensemble. C'est ce que j'ai dit aux chasseurs, venez rejoindre les milieux de la nature, venez rejoindre les services de la nature, on va pas vous faire sortir le fusil tout de suite, la balle est dans leur camp, ils doivent me donner une réponse, j'aimerais que les gens apprennent à se connaître ».*



## Fribourg Librairie-café « Happy Books »

Initialement espérée début 2015, l'ouverture de notre café-restaurant végétalien en annexe de la librairie s'est enfoncée dans les méandres de l'administration fribourgeoise. A force de remplir des formulaires inutiles, de type excavation des déchets dangereux alors que le projet ne nécessite pas les moindres travaux, de devoir soumettre notre dossier à des services administratifs dont on se demande finalement à quoi ils servent, la situation en devient ridicule. Toutefois, une réponse, positive ou négative pourrait intervenir d'ici avril 2016. Avec un peu de chance.



L'équipe initialement réunie pour s'occuper de la restauration est aussi en suspens. Ce qui est dommage car beaucoup d'énergie avait été consacrée au concept et à l'élaboration des menus. Néanmoins une première série de repas a été fournie en juin au centre d'art de Fribourg Fri Art, dans le cadre du festival SCREAMSCAPE. Les retours sur les plats concoctés ont été très positifs. Ce qui est déjà bon signe pour la suite !

## Nourriture pour chiens et chats non testée sur les animaux

La liste des marques ne testant pas leurs produits sur des animaux est régulièrement mise à jour sur notre site internet, sous la rubrique petfood. En avril, le projet de distribution de produits non testés pour nos membres à tarif préférentiel a été réactivé, suite à une collaboration avec Anouck Strahm de Cro'mania. L'objectif est de permettre la commande en ligne sur la plateforme cromania, des produits référencés sur notre liste. La LSCV s'occupe

ensuite de la livraison à domicile. Grâce aux commandes groupées, la LSCV peut offrir 10% de rabais sur les produits non testés. Ce projet vise à simplifier les démarches, parfois compliquées, pour acheter certaines marques. Le rabais sert à rendre ces produits plus abordables. Dans certains cas, ils deviennent même moins chers que les marques testées sur des animaux. Certains tests effectués sur des chiens et des chats en laboratoire sont particulièrement douloureux et cruels. Avec ce service de distribution, la LSCV offre une alternative simple aux produits testés. Pour se faire livrer, il suffit de se rendre sur [www.cromania.ch](http://www.cromania.ch) puis de passer commande et effectuer le paiement. Nous nous occupons du reste ! Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le bureau LSCV ou Michèle Perroud, responsable de ce projet par courriel à l'adresse : [petfood@lscv.ch](mailto:petfood@lscv.ch)



### Journal LSCV et annonces

Comme chaque année, nos membres ont été informés des actions en cours par le biais des quatre éditions annuelles de notre journal.



Plusieurs annonces ont été publiées à tarifs préférentiels dans des journaux comme *l'Hebdo*, *Elle* et *Paris Match*, sur le thème de l'expérimentation animale et la fourrure. La LSCV a aussi financé la distribution dans les boîtes aux lettres de 342'000 dépliant informatifs sur l'exploitation des vaches laitières pour la production de lait par l'association PEA.



### Site Internet [www.lscv.ch](http://www.lscv.ch)

Le site internet a enregistré en moyenne la visite journalière de 600 internautes, soit environ 100 de plus qu'en 2015, pour une moyenne de 20'000 visites mensuelles. Les pages les plus consultées concernent les aliments pour animaux domestiques et les produits cosmétiques non testés sur les animaux. Le site étant consultable en français, allemand et italien, 35% des visites proviennent de Suisse. Les 65% restant proviennent de 83 pays différents.

### Facebook - Twitter

Le compte Twitter en allemand et nos deux pages Facebook en français et allemand sont bien suivies. Elles nous permettent d'informer rapidement de nouveaux événements, tenues de stands ou informations sur la protection des animaux. La page FB en allemand est gérée par la représentation alémanique de la LSCV. La page en français, par la représentation romande.

### Newsletter - lettres d'informations

Plusieurs Newsletter ont été envoyées, selon l'actualité des cantons. Il est possible de s'y inscrire via un formulaire de contact sur notre site internet.

### Mailing de nos cartes

Trois mailing de cartes adressées ont été effectués comme chaque année pour faire connaître les activités de la LSCV, en février à 35'000 exemplaires et en juin et septembre à 20'000 exemplaires.



### Aide aux refuges et campagnes de castration

La Ligue soutient chaque année une vingtaine de refuges ou centres de soins pour animaux, et finance des campagnes de castration et stérilisation de chats errants. En 2015, le montant consacré à ces actions a été de CHF 149'611.80 dont CHF 17'213.20 pour les campagnes de castration et prise en charge de frais vétérinaires.

Toutes ces aides sont délivrées après discussion de chaque cas et approbation de la majorité des membres du Comité national. La plupart des aides sont octroyées à des refuges connus de longue date, pour lesquels la Ligue peut assurer la bonne utilisation des dons perçus. Suzann Karagöz s'occupe également depuis de nombreuses années de la **campagne de stérilisation et castration de chats errants** du canton de Genève. Les animaux sont castrés et marqués à l'oreille avant d'être relâchés sur leur lieu de capture, puis régulièrement nourris par la suite. En maintenant une population stable de chats sauvages dans un lieu défini, on tente ainsi d'éviter leur prolifération et au final, leur euthanasie ou abattage, comme cela se pratique dans de nombreux cantons par des gardes-chasse ou chasseurs privés. Outre Genève, les aides octroyées par la Ligue pour les campagnes de stérilisation concernent principalement les cantons de Neuchâtel, Tessin et Valais.

Depuis plusieurs années, la LSCV n'engage plus de fonds à l'étranger pour soutenir des refuges ou campagnes de castration et stérilisation, en raison des difficultés à suivre les projets et à contrôler l'utilisation des dons.



### La fourrure est in(sup)portable !

Pas de souffrance pour la mode !

En Suisse, chaque année, plus de 20 millions de bêtes sont abattues chaque année exclusivement pour leur fourrure.

Les 600 fermes d'élevage européennes fourrures comptent environ 4,2 millions de bêtes de vivisection et 20,5 millions de bêtes de chair. La Chine est le plus grand consommateur de fourrures, suivi par les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Russie sont également de gros consommateurs.

**Tortures et mauvais traitements - Rien n'a changé dans les élevages d'animaux à fourrure**

Les élevages et les marchands de fourrure annoncent régulièrement que le nombre de bêtes abattues a diminué et que les élevages sont améliorés pour mieux répondre les animaux. En fait, rien ne change. Les mêmes conditions inhumaines de détention sont toujours utilisées sur animaux. Les élevages sont toujours dans des cages étroites, sans lumière, sans air, sans eau, sans nourriture, sans soins vétérinaires, sans attention de leur santé, des animaux souffrent, sont abattus, vendus dans des peaux congelées et sont envoyés en gilettes.

**La fourrure - Un produit écologique ?**

En France, les fermes d'élevage de renards comptent 80 millions de bêtes de chair et 10 millions de bêtes de fourrure. Les élevages de fourrures sont toujours dans des cages étroites, sans lumière, sans air, sans eau, sans nourriture, sans soins vétérinaires, sans attention de leur santé, des animaux souffrent, sont abattus, vendus dans des peaux congelées et sont envoyés en gilettes.

Un animal est considéré comme un animal à fourrure dès qu'il est utilisé pour sa fourrure.

Un animal est considéré comme un animal à fourrure dès qu'il est utilisé pour sa fourrure.

Un animal est considéré comme un animal à fourrure dès qu'il est utilisé pour sa fourrure.

### Conclusion

Année après année, les activités de la LSCV augmentent et nous sommes toujours plus sollicités par des organisations externes. Il est difficile de refuser de soutenir des projets lorsque ceux-ci nous enthousiasment. Mais clairement, nous manquons d'aide et de ressources pour mener toutes ces actions avec efficacité. N'hésitez pas à nous rejoindre pour devenir un membre actif. Nous avons besoin de vous ! **Mille mercis à toutes et tous pour votre soutien constant et vos encouragements à poursuivre ce combat pour les animaux.**

Luc Fournier, Président